

## Conditions d'inscription

L'inscription est gratuite :

- pour les enfants de moins de 18 ans
- pour les retraités de plus de 65 ans
- pour les titulaires des minima sociaux, les demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif
- pour les enseignants de Vendargues, pour les assistantes maternelles de Vendargues, pour la crèche.

L'inscription est payante et est valable pour un an de date à date :

- pour les jeunes de 18 ans à 25 ans. La cotisation est fixée à 5 €
- pour les adultes. La cotisation est fixée à 10 €
- pour les retraités de plus de 65 ans voulant obtenir le passeport multimédia. La cotisation est fixée à 10 €
- pour les couples. La cotisation est fixée à 15 €.

Sur présentation du « Pass'métropole », les usagers pourront obtenir un « Passeport multimédia » qui leur permettra de s'inscrire à la Médiathèque Françoise Giroud à Castries, sans s'acquitter d'une nouvelle cotisation.

Pour s'inscrire, l'utilisateur doit remplir un formulaire et fournir un justificatif de domicile. L'inscription des mineurs sera faite par le responsable légal.

L'utilisateur reçoit une carte qui prouve son inscription et éventuellement une carte « Passeport multimedia ». Ces cartes sont strictement personnelles.

La perte éventuelle de ces cartes devra être signalée à la Bibliothèque. Elle pourra être remplacée à titre onéreux en cas de perte répétée.

Tout changement de domicile doit être signalé immédiatement.